

Au Conseil communal de Nyon

POSTULAT

### **Pour un service de transport à la demande aux TPN**

Ce postulat fait suite au préavis 238/2021, adopté le 30 août 2021, ainsi qu'au postulat de M. Girard, déposé le 6 septembre 2021. Le crédit accordé par ce Conseil pour le préavis 238 a notamment pour objet « l'optimisation du réseau de transports publics actuel et l'amélioration de l'offre future ».

Par ce postulat, nous demandons à la Municipalité d'étudier l'opportunité d'introduire un service de transport à la demande pour les heures creuses du soir à Nyon. Le préavis 238/2021 mentionne que le Conseil avait demandé à la Municipalité d'évaluer quelles économies étaient envisageables en proposant une offre différenciée en heures creuses ou de pointe pour les lignes actuelles. D'après le préavis 238/2021, la diminution des coûts serait faible. Un régime de lignes régulières aux heures de pointe et un transport à la demande en heures creuses est une alternative intéressante, qui permet à la fois de réduire les coûts et d'offrir un service de qualité.

Un service de bus à la demande ne circule pas selon un horaire, mais seulement lorsqu'il y a une demande effective. Les trajets se commandent soit par une application mobile, soit par téléphone. Ces demandes sont ensuite automatiquement regroupées par un algorithme, ce qui permet d'optimiser les itinéraires pour un déploiement efficace des véhicules. Il s'agit d'un transport collectif, avec des arrêts fixes (existants et/ou virtuels), ce qui le distingue d'un service de taxi qui est porte à porte. La tarification est celle d'un trajet de bus, sans surtaxe. Un tel service n'a pas vocation à se substituer aux lignes de bus existantes aux heures de pointe, mais peut permettre une exploitation plus économique qu'une ligne régulière lorsque la demande est faible (heures creuses). Dans ce cas, un service de transports publics intégrant des véhicules flexibles et de petite taille peut être rentable.

En soi, le transport à la demande n'est pas un concept nouveau, et il se décline en Suisse et dans le monde selon de nombreuses variantes privées et publiques depuis de nombreuses années. Cependant, les possibilités technologiques actuelles permettent une flexibilité, un confort et une efficacité inégalés par le passé.

Plusieurs exemples existent en Suisse. A Zurich, les quartiers d'Altstetten et Abisrieden sont desservis par du transport à la demande à partir de 20h<sup>1</sup>. Les TPG desservent de cette manière une région de Thônex (Belle-Idée), de jour comme de nuit. Il y a aussi les essais pilotes de Renens (Flexibus) et de Bienne (Sowiduu), où le service a été particulièrement utilisé par les personnes âgées et à mobilité réduite.

En résumé, le postulat demande à la Municipalité d'étudier l'opportunité de mettre en place un service de transport à la demande en remplacement de certaines lignes régulières en soirée, en commençant par un essai pilote, ou de toute autre opportunité que peut offrir un tel service en vue d'optimiser l'exploitation des TPN et d'offrir un service public de qualité.

Nous proposons au Conseil communal de renvoyer directement ce postulat à la Municipalité.

Pour le Parti des Vert·e·s, Alexander Federau et Vadim Rochat  
Déposé à Nyon le 22 novembre 2021

---

<sup>1</sup> Dans cet exemple qui s'appelle Pikmi, un partenariat existe avec Mobility qui possède les bus, et les rend disponible à la location publique pendant la journée.